

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 22 Mars 2008

PRESENTS : 11

SECRETAIRE : Germaine Demillière

Ouverture de séance 08h30

ELECTION DU MAIRE

Monsieur André COSTANTINI, ancien maire et doyen d'âge, organise l'élection du Maire et prend en charge cette séance. Il fait appel à la candidature. Arnaud GROSPERRIN se propose, nous procédons alors au vote à bulletin secret.

Voici les résultats :

1) **Premier tour** : 11 votants

- Arnaud GROSPERRIN :	7 voix
- Nul :	2 voix
- Christophe GESLOT :	1 voix
- Christophe CANNELLE :	1 voix

Monsieur Arnaud GROSPERRIN ayant obtenu 7 voix, la majorité absolue étant 5 voix, a été proclamé Maire.

ELECTION DU 1° ADJOINT

Le Maire, Arnaud GROSPERRIN fait appel aux candidatures pour les postes d'adjoints.

A l'unanimité le Conseil accepte qu'il y ait 3 adjoints.

Nous procédons au vote à bulletin secret pour le 1° Adjoint.

1) **Premier tour** : 11 votants

- Claudie GARNIER :	9 voix
- Christophe CANNELLE :	1 voix
- Louis MARTIN :	1 voix

Madame Claudie GARNIER ayant obtenu 9 voix, la majorité absolue étant 6 voix, a été élu 1° Adjoint.

Madame Claudie GARNIER accepte le poste de 1° Adjoint

ELECTION DU 2° ADJOINT

Nous procédons au vote à bulletin secret pour le 2^{ème} Adjoint.

1) **Premier tour** : 11 votants

- Christophe GESLOT : 10 voix
- Christophe CANNELLE : 1 voix

Monsieur Christophe GESLOT ayant obtenu 10 voix, la majorité absolue étant 6 voix, a été élu 2^{ème} Adjoint.

Monsieur Christophe GESLOT accepte le poste de 2^{ème} Adjoint.

ELECTION 3° ADJOINT

Nous procédons au vote à bulletin secret pour le 3^{ème} Adjoint.

1) **Premier tour** : 11 votants

- André COSTANTINI : 5 voix
- Martial GOUNAND : 3 voix
- Germaine DEMILLIERE : 1 voix
- Louis MARTIN : 1 voix
- Nul : 1 voix

La majorité absolue étant 6 voix, il sera procédé à un deuxième tour.

2) **Deuxième tour** : 11 votants

- André COSTANTINI : 4 voix
- Martial GOUNAND : 4 voix
- Nul : 2 voix
- Germaine DEMILLIERE : 1 voix

La majorité absolue étant 5 voix, il sera procédé à un troisième tour.

3) **Deuxième tour** : 11 votants

- André COSTANTINI : 5 voix
- Martial GOUNAND : 5 voix
- Nul : 1 voix

Monsieur André COSTANTINI ayant obtenu 5 voix et étant le plus âgé, a été élu 3^{ème} Adjoint.

Monsieur André COSTANTINI accepte le poste de 3^{ème} Adjoint.

La séance est levée à 09 H 20

Le MAIRE
Arnaud GROSERRIN